

---

**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

---

**ADOPTION CALENDRIER DES SÉANCES 2024**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2023, le conseil a adopté le calendrier relativement à la tenue des séances **ordinaires** du conseil municipal pour l'année 2024.

EN CONSÉQUENCE, les séances se tiendront les mardis aux dates suivantes et débuteront à 19 h 30 à la salle municipale de Lac-aux-Sables :

23 janvier	13 février	12 mars	9 avril
14 mai	11 juin	9 juillet	13 août
10 septembre	8 octobre	12 novembre	10 décembre

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 18 décembre 2023.



Madame Manuella Perron, OMA  
Directrice générale et Greffière-trésorière